



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - Bac Pro MV - E2 - Maintenance des véhicules (option Voitures Particulières) - Session 2024

Correction de l'épreuve E2 - Analyse préparatoire à une intervention

| Baccalauréat Professionnel - Maintenance des Véhicules

Session : 2019

Durée : 3 heures

Coefficient : 3

| Correction question par question

Réponse n°1 : Informations sur le véhicule

Il est demandé de compléter les informations de mise en circulation du véhicule.

Les candidats doivent compléter avec :

- 1ère mise en circulation : date à indiquer (ex : 01/06/2018)
- Marque : ex. - Renault
- Modèle : ex. - Clio IV
- VIN : numéro d'identification à fournir
- Kilométrage : ex. - 50 000 km

Note : Les informations doivent être claires et précises. Chaque champ doit être rempli conformément aux normes.

Réponse n°2 : Informations sur le moteur

Cette question demande de fournir l'appellation commerciale et le code moteur. Les candidats doivent s'assurer :

- Appellation commerciale : ex. - 1.5 dCi
- Code moteur : ex. - K9K

Note : Vérifier la correspondance des codes dans les documents techniques.

Réponse n°3 : Révision des opérations à 100 000 km

Il est demandé aux candidats de lister les opérations à réaliser lors de la révision des 100 000 km.

- Contrôler les niveaux (liquide lave-glace, liquide de frein, liquide de refroidissement)
- Contrôler les ampoules
- Contrôler l'état de la ligne d'échappement et des pneus
- Remplacement des filtres (huile, carburant, habitacle)
- Remplacer la courroie de distribution
- Et autres opérations mentionnées dans le texte

Les candidats doivent barrer les tâches déjà réalisées avec un "x".

Réponse n°5 : Temps d'intervention pour la vidange

Il est demandé de fournir le temps nécessaire pour la vidange et le remplacement de l'huile.

Le temps d'intervention demandé est de **0,50 heure**.

Réponse n°11 : Tableau de stockage des pièces et fluides usagés

Compléter le tableau selon les normes de recyclage.

- Mode de stockage pour les pièces dangereuses : Benne à carton ou autres contenants appropriés.
- Filtre à air : Doit être stocké en fonction du risque, souvent dans une benne spécifique.
- Indiquer clairement les emplacements selon les réglementations locales.

Réponse n°19 : Code défauts et description

De nombreux codes défauts doivent être précisés. Chaque candidat doit fournir :

- Les codes associés aux défauts : ex. - 4050 pour la sonde présence d'eau
- Description adéquate pour chacun (s'il y a besoin d'intervention ou non)

Réponse n°25 : Mesures des connecteurs

Il est demandé de noter les valeurs de résistance mesurées. Les candidats doivent enregistrer :

- Résistance du moteur EGR (élément débranché) : 2,35 Ω
- Alimentation du capteur de recopie de position de la vanne EGR (contact mis) : 4,95 V
- Signal du capteur (position fermée) : 1 V
- Alimentation du capteur de position du volet by-pass : 4,88 V
- Signal (position by-pass) : 4 V

| Méthodologie et conseils

- **Gestion du temps** : Répartir le temps également entre les questions, en commençant par celles que vous maîtrisez le mieux.
- **Renseignements clairs** : Assurez-vous que toutes les informations fournies soient lisibles et correctement étiquetées.
- **Évitez les abréviations non standard** : Chaque terme technique doit être explicité pour éviter toute confusion.
- **Pénalités potentielle** : Ne pas respecter le format peut entraîner une perte de points, alors suivez strictement les consignes.
- **Vérifiez les codes et normes** : Connaître les codes de défaillance, les spécifications techniques et les exigences en matière de recyclage est essentiel.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.